



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 3869

Texte de la question

VIE CHÈRE OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Ma question porte sur les écarts de prix entre les régions mis en évidence par la dernière enquête de l'Insee et s'adresse à Mme la ministre des outre-mer. Attendue depuis plusieurs années, cette nouvelle comparaison spatiale montre que la vie est toujours plus chère dans les régions d'outre-mer qu'en France métropolitaine, de plus de 7 % à la Réunion et plus de 12 % aux Antilles. L'analyse sectorielle pour la Réunion est éclairante. Elle montre que l'écart de prix reste impressionnant pour les produits alimentaires, qui coûtent près d'un tiers plus cher, que communiquer demande un budget plus important, car en matière de téléphonie mobile, au contraire d'internet, la différence entre les tarifs s'est amplifiée, et que les dépenses de santé sont plus onéreuses de 15 %. Ces prix élevés sont ceux de biens et services de la vie courante alors même que près de la moitié des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté national et que les retraités perçoivent très souvent moins de 400 euros par mois.

Loin d'être marginale, la vie chère demeure une réalité quotidienne. Les phénomènes de concentration et les multiples contraintes à l'origine de cette situation sont connus, de même que les pratiques commerciales de certains opérateurs sont identifiées et parfois sanctionnées. La loi que nous avons votée en 2012 a créé des outils de régulation économique innovants et spécifiques, en particulier les boucliers qualité-prix et l'interdiction des exclusivités d'importation. Les résultats sont réels en matière de produits pétroliers et de tarifs bancaires, mais l'enquête de l'Insee montre qu'il est indispensable d'aller plus loin. Pouvez-vous détailler les mesures que vous comptez prendre pour consolider et amplifier les mécanismes de lutte contre la vie chère, madame la ministre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser ma collègue George Pau-Langevin, actuellement en déplacement avec le Premier ministre en Nouvelle-Calédonie, madame la députée.

M. Bernard Accoyer. Ça fait beaucoup de gaz à effet de serre, ça !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. La lutte contre la vie chère outre-mer est une priorité du Gouvernement. L'étude publiée par l'Insee montre exactement l'évolution des prix dans les DOM-TOM. La loi de régulation économique, élaborée à la demande du Président de la République, a marqué une rupture. Elle a permis de réguler les prix en amont et à long terme, incitant les opérateurs à davantage de vertu. Par-delà la baisse du prix du pétrole, les boucliers qualité-prix constituent un dispositif essentiel ayant permis d'aboutir à

des listes de produits adaptés aux réalités de chaque territoire. Des progrès ont été réalisés, en matière de baisse des prix mais aussi d'amélioration de la qualité nutritionnelle et de renforcement des productions locales. Cette baisse des prix, constatée depuis 2012, s'élève en moyenne à 12,61 %.

Pourtant, des marges de manœuvre existent encore. C'est pourquoi les préfets ont reçu des instructions très claires visant à faire progresser encore les négociations menées dans le cadre des boucliers qualité-prix. Territoire par territoire, les volumes transportés seront évalués pour prévoir et modérer le coût des transports. Les moyens des observatoires des prix, des marges et des revenus ont été accrus pour renforcer leur capacité d'action. L'autorité de la concurrence est également mobilisée. Vous l'avez compris, madame la députée, lutter contre la vie chère dans les outre-mer est une priorité du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Huguetta Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3869

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 avril 2016](#)